

PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du mardi 22 mars 2016

N° de la Séance : 1

Présidence : **M. ROUSSEAU**

Secrétariat : Mme PLANCHAIS

Séance levée à : **20h15**

QUORUM : 15

Membres présents : 20 – Excusés : un représentant de la collectivité locale – un représentant de la commune – un représentant des personnels ATOSS – deux représentants des élèves. Mme BRANDT KASPER assiste au CA dans le cadre de sa formation (Direction des établissements d'enseignement adapté et spécialisé).

Le Principal

P.F. ROUSSEAU

Téléphone
02.41.39.13.92
Fax
02.41.39.17.92

Ce.0491645x@ac-nantes.fr

Rue du Stade
49170 St Georges sur Loire

N° et Nature des Questions traitées	Nombre de Feuilles	Réservé à l'Administration
I – Conseil d'Administration II - Affaires pédagogiques III – Affaires financières IV - Questions diverses		

Le Président :

**Le Secrétaire,
L. PLANCHAIS**

Transmis à M. le Directeur Académique
Des Services Départementaux
De l'Education Nationale

Transmis à M. Le Recteur
de l'académie de Nantes
Service de la vie scolaire

Le :

Le :

2016

**Le Principal
J-P. ROUSSEAU**

**M. le Directeur Académique
B. DECHAMBRE**

Ordre du jour

Ouverture de la séance N°4 du CA à 18h05. 20 membres sont présents.

L'ordre du jour est :

I - Conseil d'Administration :

1/ Approbation du Procès Verbal de la séance du 01 février 2016

Vote : unanimité

II – Affaires pédagogiques

1/ Convention Atelier Théâtre 2016-2017

- Mme DENIEL, professeur de français, en charge de l'Atelier théâtre explique les principes et le fonctionnement de l'atelier qui entre dans le PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) :

- 1h30 hebdomadaire pour 25 élèves de 4^{ème}
- Travail pluridisciplinaire avec l'éducation musicale, l'EPS, la documentation et les arts plastiques
- Présence d'un professionnel ((Hugues Vaulerin)
- Actions spécifiques (associées à l'Atelier théâtre) possibles grâce au partenariat avec le NTA ex : les élèves assistent à des spectacles au Quai à Angers
- Rencontres artistiques avec des comédiens, des metteurs en scène
- Participation au Printemps des collèges (rencontres théâtrales)
- Représentations théâtrales de l'Atelier pendant une semaine

Toutes ces informations sont accessibles sur la page e-lyco du collège dans la rubrique Les Ateliers.

- Les familles sont sollicitées à hauteur de 30€. Cette somme couvre le prix d'une entrée pour les spectacles au Quai et la participation au Printemps des collèges.

- Il est demandé d'éviter un créneau horaire après la fin des cours pour ne pas pénaliser les élèves qui ne peuvent rentrer qu'en bus.

Question des parents : quels sont les critères de recrutement des 25 élèves ?

Réponse du professeur en charge de l'Atelier théâtre : le groupe est formé de façon à assurer une hétérogénéité du point de vue des résultats et des personnalités.

Vote : unanimité

III – Affaires financières :

1/ Compte financier 2015

L'agent comptable présente et explique le compte financier de l'année 2015.

Une remarque des parents est faite sur la baisse de la contribution Ticket déj' de la part du Conseil départemental.

Réponse du représentant du Conseil départemental : le Conseil départemental n'est pas obligé de financer l'opération Ticket déj'.

Remarque des parents : le prix du ticket de cantine augmente régulièrement alors que le coût dans l'assiette diminue. L'établissement fait des économies sur la demi-pension.

Réponse de la gestionnaire : le coût dans l'assiette diminue grâce à l'achat de produits de bonne qualité à des coûts avantageux (circuits courts, produits de saison).

Remarque des parents : compte tenu de l'augmentation du prix de la restauration et de la diminution de la part du Ticket déj', des familles ont des difficultés pour payer les factures de restauration.

Réponse du chef d'établissement : les familles en difficulté sont incitées à prendre contact avec l'assistante sociale de l'établissement pour pouvoir éventuellement bénéficier du fonds social (cette information est fournie aux familles en début d'année).

VOTE : 2 abstentions
Unanimité des votants

2 / Nouvelle convention avec l'agence comptable pour janvier 2017

- L'Agent comptable explique que cette convention est passée entre le collège Saint Exupéry et le collège Jean Racine.
- Lecture est faite de la convention.
- L'article 10 devient l'article 9.

Vote : unanimité

3 / Acceptation de don de M. PETIT pour l'IDD Ballon sonde

- M. PETIT fait un don de 165,59€ destiné à l'IDD Ballon sonde.

Vote : unanimité

4 / DBM de niveau 3 (achats)

- Utilisation de 16200€ pour acheter : 60 casiers (6250€) – un écran de projection pour le CDI – une souris scan – 6 PC pour la salle des professeurs – pour la restauration : une autolaveuse – 6 tables hautes et 36 chaises hautes – 170 chaises (poids diminué de moitié par rapport aux chaises actuelles pour faciliter le travail des agents)
- La gestionnaire annonce qu'elle demandera au Conseil départemental la prise en charge d'une partie de ces dépenses au titre du Fonds Commun des Services d'Hébergements

Vote : 1 abstention
Unanimité des votants

Remarque des professeurs : besoin de renouveler la classe mobile.

Réponse de la gestionnaire : la classe mobile sera renouvelée lors des prochains achats.

Pour info, la gestionnaire informe le CA du changement de prestataire concernant les copieurs afin de diminuer le coût par copie et d'améliorer le temps d'intervention.

IV – Questions diverses :

Elèves

- Présentation de la Permanence 3^{ème}

La présentation est reportée à la séance prochaine (pas de délégué 3^{ème})

Question de la Vie scolaire

- Peut-on changer la sonnerie ?

Tout à fait envisageable. Mme la Gestionnaire étudie les choix possibles et une équipe sera constituée pour faire le choix.

20h – Départ d'un représentant de la commune

Questions des professeurs

- Respect des choix pédagogiques en matière de matériels scolaires ?

Les choix seront respectés. La liste des fournitures est communiquée dans le dossier d'inscription ou de réinscription. Il est sans doute préférable que le kit Rentrée soit fidèle pour ne pas occasionner de frais supplémentaire.

- Quid des budgets prévus en matière de manuels scolaires pour la rentrée 2016

Pas d'information de la part de l'Etat qui donne une subvention ciblée.

- Organisation de fin d'année : aura-t-on les élèves jusqu'au bout ?

La semaine 26 est « normale ». La fin des cours sera vraisemblablement le vendredi 1 juillet. La semaine 27 (lundi et mardi) sera adaptée en journées pédagogiques avec accueil des élèves sans demi-pension (remise d'ordre). Mais le Ministère peut intervenir compte tenu de la Réforme à mettre en place.

- Quelle organisation des Rencontres Parents /Professeurs pour l'année prochaine ?

Mise en place d'un groupe de travail lors des journées pédagogiques

Questions des parents

- Mise en place de la Réforme, où en êtes-vous ?

Les enseignants travaillent au niveau disciplinaire. La dernière vague de présentation de la Réforme est convoquée le 18 avril. Nous réunissons les équipes pour faire un premier point le jeudi 21 avril. Quand nos choix seront arrêtés nous pourrons communiquer en direction des familles. Le faire avant ne semble pas satisfaisant.

- Achats de bancs supplémentaires sur la cour ?

Le FSE prend en charge l'achat de bancs.

20h02 – Départ d'un représentant des parents d'élèves et d'un représentant des élèves.

Fin du conseil à 20h15

Vie du Collège

- Action Tri des déchets
- Réunion autour du dispositif d'accueil des 6^{ème} et sur les voyages vers l'étranger : mardi 3 mai 17h30
- Mercredi 30 mars : ASSR 1 et 2 rattrapage
- Arrivée des correspondants allemands le samedi 23 avril
- Renouvellement du CAE CUI (fin de contrat pour M. Gohier (suivi de Kevin DURAND)
- Bi langue à la rentrée (sous toute réserve)
- * Formation proposée à St Léger en anglais au 3^{ème} trimestre
- * Rentrée 2017 : Anglais en cycle 3 et Allemand depuis le CP à St Léger
- * Par la suite : redéploiement de moyens en initiation à l'ALLEMAND à St Georges (école Lully) puis dans d'autres écoles (St Martin, etc)